

Extrait du registre des séances du directoire du département du Loiret concernant le buste d'Honoré Riquetti Mirabeau, lors de la séance du 7 avril 1791

Citer ce document / Cite this document :

Extrait du registre des séances du directoire du département du Loiret concernant le buste d'Honoré Riquetti Mirabeau, lors de la séance du 7 avril 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXIV - Du 10 mars 1791 au 12 avril 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1886. p. 631;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1886_num_24_1_13254_t1_0631_0000_9

Fichier pdf généré le 13/05/2019

école gratuite et publique de Constitution, dont les professeurs seront nommés, au scrutin individuel, par les assemblées électorales.

Adresse du curé de Puteaux, près Paris, qui instruit l'Assemblée des vifs regrets de ses paroissiens sur la mort de M. Mirabeau.

Cette adresse est ainsi conçue :

« Monsieur le Président,

« J'ai annoncé hier à mes paroissiens la mort de M. Mirabeau. Monsieur le curé, m'a dit l'un d'eux, « les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Après nous être tous réjouis de votre serment, faut-il que j'pleurons un si grand homme... j'perdons beaucoup, cela allait si bien... mais... Monsieur le curé... si j'chantions une messe pour ce M. Mirabeau... »

« Un autre a repris la parole : « Si j'faisons un service, il faut y inviter toutes les municipalités voisines, leurs commandants de la garde, les juges de paix et les électeurs du canton, afin que j'leur témoignions que j'avons de l'âme et de la reconnaissance, et que je voudrions procurer dans le ciel autant de bonheur à ce pauvre M. Mirabeau, qu'il a voulu nous en faire sur la terre... Ah! Monsieur le curé, si je savais écrire proprement j'voudrais faire part de not' projet à l'Assemblée nationale, pour qu'elle apprenne que j'l'aimons, que j'l'aimons tous ses membres, que je chérissons ses décrets, que je soupérons après la Constitution, et que je mourons pour elle... »

« Je n'ai pu refuser des larmes à cette conversation si franche; j'ai béni le Très-Haut de m'avoir fait curé d'une portion de peuple français si loyale, et je vais satisfaire à leur vœu en célébrant un service pour ce grand homme. »

Adresse des électeurs du département du Jura, contenant le procès-verbal de nomination de l'évêque de ce département, faite en faveur de M. Moysse, professeur en théologie au collège de Dôle. Ils représentent à l'Assemblée qu'il serait avantageux au maintien de la Constitution, d'attribuer aux électeurs un modique salaire, tel qu'il convient à des hommes libres qui travaillent pour leur patrie.

Adresse de la commune du Louvres, district de Gonesse, qui annonce qu'elle a fait chanter un Te Deum solennel en actions de grâces de la convalescence du roi. Tous les citoyens qui ont assisté à cette cérémonie religieuse et civique ont fait éclater les plus grands transports de joie.

Adresse de la municipalité de Vailly, département de l'Aisne, qui témoigne la profonde reconnaissance de ses habitants envers l'Assemblée, au sujet de la suppression des aides.

Adresse du directoire du département du Cantal, contenant une pétition de la commune d'Arpajon, district d'Aurillac, pour obtenir un armement complet de sa garde nationale, composée de 500 hommes. Cette pétition respire le plus pur civisme.

Adresse du directoire du département de la Seine-Inférieure, qui exprime avec énergie ses regrets sur la mort de M. de Mirabeau. Il a arrêté, conjointement avec le directoire du district de Rouen, de porter, pendant 8 jours, le deuil de cet homme étonnant.

Cette adresse est ainsi conçue :

« Mirabeau est mort! la France perd un grand homme; la liberté perd un de ses plus sérieux appuis.

« Patriote zélé dans un temps où nous n'avions pas de patrie, son âme de feu lui inspirait le courage d'attaquer de front le despotisme dont il avait si souvent été victime. Les tyrans frémissaient en lisant ses écrits et les peuples engourdis sortaient de leur assoupissement à sa voix éloquente. C'est ainsi que, par la puissance de son génie, il devançait les années et préparait les esprits à l'heureuse Révolution, dont il a été l'un des principaux agents. Appelé enfin sur un théâtre digne de ses talents sublimes, on l'a vu foudroyer l'aristocratie; on l'a vu démasquer les factieux; et, par le sort le plus fatal, il meurt au moment qu'il avait pris l'engagement sacré de les poursuivre et de les combattre.

« C'est à l'Assemblée nationale qu'il appartient de réaliser cette promesse. Il ne reste plus de Mirabeau que son nom, sa mémoire et ses hautes conceptions; mais son génie, qui protègea la France, veillera toujours pour elle; et, du fond de sa tombe, Mirabeau peut faire trembler les factieux et les tyrans.

« Le directoire du département de la Seine-Inférieure et celui du district de Rouen ont arrêté de porter pendant 8 jours le deuil de cet homme étonnant.

« La mort d'un grand citoyen est une désolation pour la patrie. »

Extrait du registre des séances du directoire du département du Loiret, lequel a arrêté que le buste d'Honoré Riquetti Mirabeau sera placé dans la salle de ses séances, au-dessus de la représentation de la Bastille, et qu'au bas, seront gravés ces mots : je combattrai jusqu'à la mort les factieux de tous les partis.

Suit cet extrait :

« M. le procureur général syndic a dit... « Mirabeau n'est plus... Législateur, il remplira la première place dans les fastes de la Révolution; administrateur du département de Paris, il eût été notre guide et notre modèle; sous ce rapport, nous faisons une perte incalculable. Ce n'est point par de stériles regrets, par la vaine ostentation d'un deuil, que je vous propose de manifester votre profonde vénération pour ce grand homme. Je requiers qu'au bas de son buste, soit rappelé l'engagement qu'il avait contracté de combattre les factieux de tous les partis. L'accomplissement de ce vœu est un legs que revendiquent tous les bons citoyens, etc. »

« Sur ces conclusions, le directoire du département a arrêté que le buste d'Honoré Riquetti, dit Mirabeau, sera placé dans la salle de ses séances, au-dessus de la représentation de la Bastille, et qu'au bas du buste de ce grand homme seront gravées, comme un avertissement et un devoir pour les bons citoyens, ces paroles prononcées à l'Assemblée nationale du 1^{er} mars : Je combattrai jusqu'à la mort les factieux de tous les partis. »

Un membre demande qu'il soit fait une mention honorable dans le procès-verbal de l'extrait envoyé par le directoire du département du Loiret.

Un membre réclame la même faveur pour l'adresse du directoire du département de la Seine-Inférieure.

(Ces deux motions, mises aux voix, sont décrétées.)

Adresse du directoire du district et du conseil général de la commune de la ville du Blanc, qui